

M. STUART—Notre cause est faite.

M. GEOFFRION—Je désire faire entendre un témoin ou deux, en réplique.

ROBERT A. MCGREEVY est appelé de nouveau et interrogé.

Par M. Geoffrion :

Q. Connaissez-vous un homme du nom de Foley—Martin Foley?—R. Oui.

Q. Avez-vous eu occasion de le rencontrer, durant les élections de 1887?—R. Oui.

Q. Vous avez déjà dit que vous aviez pris part à cette élection?—R. Oui; une part très active.

Q. Principalement, dans l'élection du frère Thomas?—R. Oui.

Q. Savez-vous si Foley a également pris part à cette élection?—R. Oui; une part très active.

Q. Savez-vous s'il a manipulé de l'argent?—R. Je n'en ai aucune preuve, sauf une circonstance survenue entre lui et moi, et ce qui a eu lieu alors entre nous.

Q. Foley a-t-il eu des rapports avec vous, durant cette élection?—R. Oui.

Q. Au sujet d'affaires électorales?—R. Oui.

Q. Que vous a-t-il dit?—R. Il m'a parlé du montant d'argent qu'il lui fallait pour le district qu'il contrôlait, et il mentionna une somme de \$1,150 ou à peu près.

Q. Que lui avez-vous répondu?—R. Je l'ai avisé d'aller trouver M. Murphy, qui lui procurerait probablement ce qu'il lui fallait.

Q. C'est la nature de l'entretien que vous avez eu avec lui, à ce sujet?—R. A ce sujet, oui.

Q. Vous ne l'avez pas accompagné chez M. Murphy?—R. Non.

Q. L'avez-vous rencontré, ensuite, durant l'élection, à propos d'affaires de ce genre?—R. Je l'ai vu, tous les jours, matin et soir.

Q. L'avez-vous rencontré après ce jour-là?—R. Oui.

Q. Était-il préposé à l'organisation d'un district?—R. Oui.

Q. De quel district?—R. Son district comprenait "le marché Finlay," la "Petite rue Champlain" et la rue "Sous-le-Fort."

Q. C'est le district qu'il était censé contrôler?—R. Oui.

Q. Lorsque M. Valin s'est adressé à vous, aviez-vous lieu de croire qu'il était sous l'impression que vous aviez la direction de la distribution d'une partie des fonds de l'élection?—R. Il savait que j'en avais le contrôle.

Q. Voulez-vous expliquer au comité comment vous êtes venu en possession de certaines lettres qui ont été produites par vous devant ce comité?—R. Toutes les lettres que j'ai produites, ici, appartenant à M. Thomas McGreevy sont des lettres qu'il m'a remises pour atteindre le but mentionné dans ces lettres, et rien de plus; et je n'ai jamais vu ni eu possession d'aucune autre lettre, et je n'en ai jamais eu ni communiqué d'autres à personne.

Q. Il y a eu une lettre écrite et signée par votre frère Thomas, adressée à M. Perley, qui n'a pas été produite, mais à laquelle une réponse de M. Perley a été produite dans cette cause. Avez-vous connaissance d'une lettre qui a été écrite à M. Perley?—R. Quelque temps avant que les soumissions fussent demandées pour le bassin d'Esquimalt, Colombie-Anglaise, je demandai à Thomas McGreevy s'il pouvait me procurer de plus amples informations que celles contenues dans les devis soumis, et il me répondit qu'il n'y avait aucun doute qu'il pouvait avoir de plus amples informations, de M. Perley. Il me dit: "Écrivez ce que vous voulez que je lui demande, et je signerai la lettre." J'écrivis la lettre, et il l'a signa; M. Perley répondit et me passant la réponse, il dit: "Il y a là plus d'informations que vous n'en avez demandé? Il y a une photographie de certains travaux."

Q. M. Thomas McGreevy a déclaré qu'il avait reçu de vous, à l'automne de 1884, une somme de \$10,000. Voulez-vous nous dire si vous avez fait un tel paiement à cette date?

L'avocat objecte; l'objection est maintenue.

Par M. Ouimet :

Q. Vous dites que vous avez fait écrire cette lettre à M. McGreevy mentionnant les informations que vous demandiez?—R. Oui.